



**COMMUNE
de
RIOM ÈS MONTAGNES - CANTAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES REUNIONS DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES
ELECTORALES**

Le 09/12/2025 à 17H30, la Commission de Contrôle des listes électorales de la Commune, dûment convoquée le 24/11/2025, s'est réunie en Mairie de Riom-ès-Montagnes.

Présents: M. ROUX, F. TARDIF, B. PELISSIER, JL FERRARI, JP RISPAL.

Le quorum, étant atteint, la commission peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

I/ Demande relatives aux recours administratifs préalables :

La commission est informée qu'aucun recours administratif préalable n'a été déposé.

II/ Régularité de la liste électorale

La commission est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales avant chaque scrutin en exerçant un contrôle à posteriori ou comme en 2025 en année sans scrutin.

Le contrôle a lieu de préférence depuis la dernière révision ou depuis la dernière réunion de la commission.

En l'occurrence, depuis le 14/05/2024, le Maire a procédé sur la liste principale à :

- 110 Inscriptions : Bureau 1 : 59 (14 inscriptions d'office et 45 inscriptions volontaires)
Bureau 2 : 51 (10 inscriptions d'office et 41 inscriptions volontaires)

et

- 168 Radiations : Bureau 1 : 89 (30 décès et 35 radiations suite à nouveau rattachement, 24 radiations pour perte d'attache à la commune)

Bureau 2 : 79 (40 décès et 25 radiations suite à nouveau rattachement, 14 radiations pour perte d'attache à la commune)

- Changement de bureau de vote : Bureau 1 : 9
Bureau 2 : 24

dont il est donné lecture à la commission.

La commune compte donc 1865 inscrits sur la liste principale au total, répartis comme suit :

Bureau 1 : 952

Bureau 2 : 913

Concernant la liste complémentaire municipale, cette dernière compte :

Bureau 1 : 2 nouvelles inscriptions au bureau 1 depuis le 15/05/2024, 0 radiation.

Bureau 2 : néant

Total inscrits : Bureau 1 : 6 ; bureau 2 : 2

Concernant la liste complémentaire européenne, cette dernière compte :

Bureau 1 : 2 nouvelles inscriptions au bureau 1 depuis le 15/05/2024, 0 radiation.

Bureau 2 : néant

Total inscrits : Bureau 1 : 6 ; bureau 2 : 1

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, la Commission de contrôle décide de valider la régularité des listes électorales.